

L'An deux mille vingt-deux, le dix-neuf du mois de juillet, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Campagne de Caux convoqués, se sont réunis à la salle de Bénarville sous la présidence de Serge GIRARD. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers communautaires le mercredi 13 juillet 2022.

**Etaients présents :** MM HOUOT Steve, Conseiller Suppléant, d'ANGERVILLE-BAILLEUL, RIVOALLAN Pierre, Maire d'ANNOUVILLE-VILMESNIL (Arrivée à 18h37), LEMESLE Michel, Maire d'AUBERVILLE-LA-RENAULT, MABIRE Pascal, Maire de BEC-DE-MORTAGNE, GEULIN Isabelle, Maire de BENARVILLE, MALO Jean-Claude, Maire de BREAUTE, VANDERMEERSCH Aldric, Conseiller Titulaire de BREAUTE, BLONDEL André-Pierre, Maire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DURECU Annie, Conseillère Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DUBOCAGE Kévin, Conseiller Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DELAMARE Pascal, Maire de DAUBEUF-SERVILLE, GUEROULT Claire, Maire d'ECRAINVILLE (Arrivée à 18h43), PAUMELLE René, Conseiller Titulaire d'ECRAINVILLE, CARLIERE Frédéric, Maire de GODERVILLE, GERON Michel, Conseiller Titulaire de GODERVILLE (Arrivée à 18h40), COZIC Bernadette, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, MOIZAN Gérard, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, ROSE Marc, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, LEROUX Christian, Maire de GONFREVILLE-CAILLOT, GIRARD Serge, Maire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, DROGUET Jean-Pierre, Conseiller Titulaire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, JEZEQUEL David, Maire d'HOQUETOT, SOLINAS Christian, Maire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL, LELIEVRE Linda, Conseillère Titulaire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL, QUESADA Antonio, Maire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE, BRULIN Corinne, Conseillère Titulaire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE, BAYOU Anthony, Maire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE, LECARPENTIER Véronique, Conseillère Titulaire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE, BASILLE André, Maire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX, VAUCHEL Benoit, Conseiller Titulaire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX, GOUPIL Gervais, Maire de TOCQUEVILLE-LES-MURS, NIEPCERON Hervé, Maire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT, MURARI-BOZEC Marie-Claude, Conseillère Titulaire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT, SCHUFT Emmanuelle, Maire de VIRVILLE.

**Pouvoirs de :**

- M. LEVESQUE Jérôme, Conseiller Titulaire, d'ANNOUVILLE-VILMESNIL à M. RIVOALLAN Pierre, Maire d'ANNOUVILLE-VILMESNIL,
- Mme MAESEN Lydie, Conseillère Titulaire d'AUBERVILLE-LA-RENAULT à M. LEMESLE Michel, Maire d'AUBERVILLE-LA-RENAULT,
- Mme AUBE Annie, Conseillère Titulaire de BEC-DE-MORTAGNE à M. MABIRE Pascal, Maire de BEC-DE-MORTAGNE,
- M. FLEURY David, Maire de BORNAMBUSC à M. BASILLE André, Maire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX,
- Mme DHERVILLEZ Pascale, Conseillère Titulaire de BREAUTE à M. MALO Jean-Claude, Maire de BREAUTE,
- Mme VANIER Pascaline, Conseillère Titulaire de GODERVILLE à M. MOIZAN Gérard, Conseiller Titulaire de GODERVILLE,
- Mme LAVILLE-REVELT Géraldine, Conseillère Titulaire de GODERVILLE à M. CARLIERE Frédéric, Maire de GODERVILLE,
- M. REMOND Franck, Maire de MENTHEVILLE à M. DELAMARE Pascal, Maire de DAUBEUF-SERVILLE.

**Représentation de :** Mme LESAUVAGE Huguette, Maire d'ANGERVILLE-BAILLEUL par M. HOUOT Steve, Conseiller Suppléant d'ANGERVILLE-BAILLEUL.

**Assistaient également à la réunion :** Mme ESTIVAL Audrey, Directrice Générale Adjointe Pôle Environnement et Mme GODEFROY Adeline, Responsable de l'Administration Générale

**Secrétaire de Séance :** Mme GEULIN Isabelle

Nombre de Membres en exercice	42
Nombre de présents	34
Quorum	14
Nombre de votants	42

**Délibération n° 083/2022**

**OBJET : ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE DU BASSIN D'ALIMENTATION DU CAPTAGE DU FOND JAUNI**

**OBJET : ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE DU BASSIN D'ALIMENTATION DU CAPTAGE DU FOND JAUNI**

**Exposé des motifs valant note explicative de synthèse au sens de l'article L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales :**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes Campagne de Caux et notamment sa compétence en matière de GEMAPI ;

**Vu** l'avis favorable de la commission GEMAPI en date du 22 juin 2022,

Dans le cadre de sa compétence de la protection de la ressource en eau, Campagne de Caux souhaite travailler sur le captage du Fond Jauni (commune du Bec-de-Mortagne).

La ressource en eau potable située sur la commune du Bec-de-Mortagne est considérée comme stratégique pour l'alimentation en eau potable du territoire de Campagne de Caux car elle alimente la commune principale de l'intercommunalité. Elle est située en fond de vallon, à proximité immédiate du lit de la rivière de la Ganzeville. Elle alimente la commune de Goderville.

Cette ressource est inscrite sensible au Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE 2016-2021) à cause des pesticides et nitrates.

Pour protéger ce captage, il faut réaliser une étude de Bassin d'Alimentation du Captage (étude BAC). Il est également nécessaire de réviser la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) dudit captage en reprenant les périmètres de protection. Un suivi renforcé de la ressource est demandé par les services de l'État.

Au regard de la spécificité de ces études, une demande de prestation d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage a été établie à plusieurs sociétés. L'offre technico financière la plus avantageuse s'élève à 16 704 euros TTC de la société CAD'En.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide :**

A l'unanimité

- D'autoriser le Président à signer l'offre financière et toutes les pièces concernant cette prestation,
- D'engager cette dépense sur le budget général,
- De solliciter les subventions les plus hautes possibles auprès de l'Agence de l'Eau, de l'Etat et du Département.

Serge GIRARD,  
Président de la Communauté de  
Communes Campagne de Caux  
Communauté de Communes  
Campagne de Caux  
52 Impasse du Lin  
76110 GODERVILLE